



Droits contre enfants jouant au ballon contre la fenêtre la voitu

Par **clemence2512**, le **25/06/2013** à **10:08**

bjr, j'aurais voulu connaître mes droits concernant des enfants jouant au ballon dans la rue, car je ne veux pas être de mauvaise foie, soyons claire je n'empêche pas les enfants de jouer au ballon dans la rue mais le problème c'est que plusieurs fois le ballon tape contre ma fenêtre et ma voiture en stationnement, garé juste devant la maison j'ai déjà prévenu la mère mais rien n'y fait que dois je faire car je commence à en avoir marre mci de votre réponse.

Par **Lag0**, le **25/06/2013** à **10:25**

Bonjour,
Éternel problème...
En l'absence de dommages sur vos biens, pas facile d'agir.

PS : le foie, c'est l'organe, dans votre cas, il s'agit de la foi.

Par **amajuris**, le **25/06/2013** à **10:40**

bjr,
vous pouvez prévenir le maire ou la police municipale.
cdt

Par **clemence2512**, le **10/07/2013** à **10:17**

bjr, mci de votre réponse et pour la faute d'orthographe lol mais maintenant ils se permettent de frapper à la porte le soir vers 22h30, je connais mes droits je ne veux pas en arriver là, mais si ça continue je n'aurais pas le choix que de prévenir les autorités...malheureux si il faut en arriver là enfin....